



1562 Corcelles, le 17 mars 2020

COMMUNE DE CORCELLES
Près Payerne
MUNICIPALITE
Tél. 026/660.25.62
Fax 026/660.17.76
commune@corcelles.ch

**AU CONSEIL COMMUNAL DE
CORCELLES/Payerne**

PREAVIS 03/2020

Rénovation du caveau de la maison du Mont

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Préambule

En 1997, la cave du Mont a été complètement assainie et transformée en caveau. Elle n'était alors utilisée que par la société de Jeunesse à la fête de Mai. En 2002, la Municipalité a pris la décision d'en ouvrir les portes tous les vendredis soir.

Malgré un bon entretien, son état général s'est inévitablement dégradé après plus de 20 ans d'utilisation. L'humidité des lieux, en dépit de l'usage d'un déshumidificateur, a eu pour effet que l'agencement des meubles s'est détérioré.

La Municipalité souhaite profiter de ces travaux pour améliorer la luminosité et mettre en valeur notre caveau. Nous désirons le rendre plus fonctionnel, lui apporter une touche de modernité tout en gardant son cachet actuel et en faire un lieu encore plus accueillant pour mettre en avant les vins issus de notre patrimoine viticole, où tout un chacun aura plaisir à passer un moment convivial.

Descriptif du projet

Il s'agit de changer l'entier de la partie bar, y compris les appareils. Les plaques en lino qui recouvrent le fond seront changées. La configuration reste telle qu'actuellement. Les matériaux utilisés seront plus résistants à l'humidité que ceux d'aujourd'hui.

L'éclairage sera mis à neuf. Les tabourets et tables seront remplacés, hormis la table centrale « tonneau ». Le carrelage du fond reste inchangé.

Estimation du coût des travaux, fournitures et pose

• Agencement de meubles	Fr. 30'100,00
• Appareils sanitaires	Fr. 700,00
• Appareils ménagers	Fr. 10'600,00
• Lino	Fr. 1'600,00
• Eclairages	Fr. 5'000,00
• Tables et tabourets	Fr. 17'000,00
• Bouteiller	Fr. 3'800,00
• Divers et imprévus	<u>Fr. 1'200,00</u>

TOTAL TTC **Fr. 70'000,00**

=====

Financement

Lors de l'élaboration du budget de l'année 2020, des réflexions ont eu lieu dans le cadre de l'entretien et du remplacement de certains meubles et mobiliers de notre caveau communal. Afin de présenter une vue d'ensemble en relation avec ces éléments, la Municipalité a alors décidé de présenter un préavis relatif à la rénovation de celui-ci.

A ce jour, les liquidités permettent de financer les travaux du présent préavis.

Du point de vue comptable, la Municipalité propose d'utiliser le solde de la réserve « équipement mobiliers » (cpte n° 9282.4) de Fr. 26'899,75 pour couvrir une partie de cette dépense, ainsi que de prélever un montant de Fr. 43'100,25 dans la réserve « bâtiments communaux » (cpte n° 9282.8).

Ces deux prélèvements de réserves seront compensés par un amortissement direct de la totalité de cet investissement. Ainsi, aucune charge ne ressortira de ce financement.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal la nomination d'une commission pour étude et rapport sur cet objet. M. Bernard Coucet, municipal et responsable du dossier, ainsi que Mme Ariane Baux Jaquemet, municipale en charge du caveau, sont à disposition de ladite commission pour tout complément d'information.

Le Conseil communal de Corcelles-près-Payerne, après avoir entendu le rapport de la commission sur le préavis no 03/2020, décide :

Art. 1

D'accepter les travaux de rénovation du caveau de la maison du Mont et le remplacement du mobilier tels que présentés.

Art. 2

D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 70'000.-- à prélever sur les liquidités courantes pour financer ces travaux.

Art. 3

D'amortir cet investissement par un prélèvement sur les comptes 9282.4 « réserve équipements mobiliers », ainsi que 9282.8 « réserve pour bâtiments communaux ».

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

La Syndique :

La Secrétaire adjointe :

(LS)

N. Rapin

M. Rapin